

## Revoyure sur les salaires :

### FO prête au bras de fer !

Depuis le début d'année 2022, FO Safran maintient la pression auprès de la Direction Générale et lui fait remonter les difficultés des salariés à faire face à l'inflation galopante, ainsi que leur mécontentement, généré par le manque de reconnaissance de leurs efforts.

Après deux réévaluations du SMIC et une troisième annoncée pour le 1<sup>er</sup> mai, Safran ne peut pas rester sourd à leurs légitimes revendications !

Dans l'accord de sortie de crise du 21 octobre 2021, la Coordination FO Safran avait obtenu jusqu'à 3 % de budget pour la politique salariale 2022, avec la garantie de se revoir sur la question des salaires en cas de dérapage de l'inflation.

Devant notre insistance, la Direction a concédé une réunion le 21 avril avant la revoyure prévue dans l'accord de sortie de crise le 9 mai 2022. Il y a urgence à prendre conscience de la situation !

Pour FO Métaux, la Direction de Safran doit prendre au sérieux l'exaspération des salariés qui n'ont pas ménagé leurs efforts pendant la période de crise sanitaire.

Pour FO Safran, les revendications sont :

- Une nouvelle augmentation générale de salaire de 70 € / mois pour tous en 2022 !
- Une prime immédiate de pouvoir d'achat !
- Le dégel des intéressements et des abondements !
- L'ouverture de négociations dans les établissements pour des primes (transport, énergie, ramp-up, etc.).

FO Métaux agit pour faire respecter les engagements pris et obtenir de nouvelles mesures pour nos rémunérations et plus de justice sociale, dans le cadre d'une véritable politique contractuelle mais saura aussi prendre ses responsabilités si la Direction ne répond pas aux attentes légitimes des salariés.

Paris, le 15 avril 2022

#### **Contact :**

Daniel BARBEROT : Secrétaire de la coordination des syndicats FO du Groupe SAFRAN 06 33 36 49 12

Edwin LIARD : Secrétaire Fédéral en charge des secteurs Aéronautique, Espace et Défense 06 71 94 70 94